

LA LOGIQUE ARCHITECTURALE DES ANNEES 50.

La création du nouveau bourg d'Oradour découle de l'attitude volontariste du Gouvernement provisoire qui décide de prendre en main les opérations de reconstruction d'un nouveau village à proximité des ruines du village martyr. Un dispositif légal spécifique, reposant sur la loi du 10 mai 1946, anticipe le cadre législatif national déterminé par la loi sur la reconstruction du 28 octobre 1946.

La décision de reconstruire en un lieu voisin tout en conservant simultanément les vestiges de l'ancien village soumet les derniers habitants d'Oradour à l'obligation de renoncer à leurs droits sur leurs propriétés détruites ; dépossession sitôt compensée par l'obtention d'une habitation équivalente dans le nouveau bourg.

Au travers de cette reconstruction, l'Etat exprime le désir de réaliser un « village modèle », témoin de la capacité de la France à se relever des terribles épreuves qui furent les siennes et vitrine du savoir faire national.

Les parti pris architecturaux mêlent intentionnellement tradition et modernité. Les habitations rappellent par leur plan, leurs toitures à quatre pans les fermes limousines telles qu'on peut les observer dans la région d'Oradour. Les bâtiments publics, inspirés des recherches contemporaines, attestent d'une étape nouvelle franchie dans la vie du nouveau bourg : les écoles, imposantes malgré la faiblesse de la population scolaire, portent foi en l'avenir ; la mairie et ses vastes salles de réception sont appelées à devenir le point de passage obligé des délégations en pèlerinage dans les ruines ; l'église, enfin, par sa situation signale au voyageur la présence d'Oradour en même temps qu'elle en devient le nouveau symbole.

On peut enfin se demander si la mise en avant de la forme architecturale au détriment de la fonctionnalité et du confort ne marque pas le triomphe d'un « urbanisme de représentation » destiné au pèlerin du souvenir.



Emmanuel Sautet / ABAX



Ministère de l'Équipement / Photobèque



Objectifs :

- Faire saisir les raisons de la construction d'un nouveau village à proximité du village martyr.
- Observer l'urbanisme et l'architecture des années 50 en milieu rural.
- Comprendre comment s'organise la vie dans le nouveau bourg et les contraintes particulières qui s'instaurent.

Approfondissement du thème :

L'approfondissement s'effectue soit par un travail à partir de documents, soit par une visite du nouveau village :

- *Le nouveau bourg d'Oradour* : un exemple particulier de reconstruction consécutif à la Seconde Guerre mondiale.
- *La reconstruction en France* après la guerre.
- *La modernité architecturale des années 50* dans Oradour au travers des bâtiments publics.
- *Vivre à Oradour*.

Préparer l'exploitation du thème :

- *Comprendre Oradour, Catalogue de l'exposition permanente*, CMO / Conseil général de la Haute-Vienne, 2000.
- MALINVAUD B., PLAS P., *Découvrir le Centre de la Mémoire*, Limoges, CRDP-CNDP, 2000, 177 p.
- *Comprendre Oradour, Brochures pédagogiques, Classes de Troisième et Terminale*, Oradour, CMO, 2000
- ESSAIAN Elisabeth, FOUCHE Jean-Jacques, *La construction du nouveau bourg d'Oradour-sur- Glane, catalogue de l'exposition*, CMO / Conseil général de la Haute-Vienne, 1997, 15 p.
- FARMER Sarah, *Oradour, arrêt sur mémoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.
- VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*, Histoire d'une politique, Paris, L'Harmattan, 1997, 487 p.

Filmographie :

- *Oradour, film* de Michel Follin et Marc Wilmart , coproduit par FR3 Limousin Poitou Charentes et le Conseil général de la Haute-Vienne, 1989, 2 x 65 minutes.

remarques
